Nations Unies S/2006/930

Conseil de sécurité

Distr. générale
1er décembre 2006
Français
Original : anglais

Lettre datée du 30 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Ces 20 dernières années, les insurgés de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) ont tué et enlevé des milliers de civils, provoqué le déplacement de plus d'un million et demi de personnes dans le nord de l'Ouganda et gravement entravé les opérations humanitaires au Sud-Soudan. Leur présence et leurs agissements dans la partie nord-est de la République démocratique du Congo font également peser une grave menace sur la sécurité de la population civile et de la région.

J'estime que la dimension régionale des activités de l'Armée de résistance du Seigneur, qui reçoit une attention internationale de plus en plus marquée, exige une politique globale soutenue conforme aux résolutions 1653 (2006) et 1663 (2006) du Conseil de sécurité, lesquelles prévoient, entre autres, que je fasse des recommandations sur la meilleure manière dont les organismes et les missions des Nations Unies dans la région des Grands Lacs peuvent remédier au problème de l'Armée de résistance du Seigneur. À cette fin, j'ai décidé d'offrir mes bons offices aux pays de la région et, à l'issue de consultations avec le Gouvernement ougandais et d'autres gouvernements de la région, j'ai décidé de nommer Joaquim Chissano, ancien Président du Mozambique, au poste d'Envoyé spécial pour les zones touchées par l'Armée de résistance du Seigneur.

Dans le cadre de la mission de bons offices que je lui ai confiée, mon Envoyé spécial facilitera la recherche d'une solution politique globale afin de régler les causes profondes du conflit dans le nord de l'Ouganda et de remédier aux conséquences des agissements de l'Armée de résistance du Seigneur dans la région, y compris en République démocratique du Congo, au Sud-Soudan et dans le nord de l'Ouganda. Il aidera l'ensemble des acteurs extérieurs à élaborer une politique cohérente et tournée vers l'avenir. Compte tenu de la nature indépendante des mécanismes judiciaires, mon Envoyé spécial se tiendra en rapport avec la Cour pénale internationale, les missions des Nations Unies dans la région des Grands Lacs et les acteurs régionaux qui s'intéressent aux questions relatives à la mise en accusation des dirigeants de l'Armée de résistance du Seigneur.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

06-63905 (F) 011206 011206